



Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N°47/AT/DG/DAMP/DAM/DPCC/2019 portant LA REALISATION DES TRAVEAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ; a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro

N°58/AT/DG/DAMP/DAM/DPCC/2019 pour : LA REALISATION DES TRAVEAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR.

### CONDITIONS D'ELIGIBILITE

La présente consultation ne s'adresse qu'aux seules entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit algérien qualifiés dans le domaine des travaux bâtiment (catégorie 1 et plus), ayant réalisé au moins un projet similaire.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

ALGERIE TELECOM – DIRECTION GENERALE  
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE  
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES  
DEPARTEMENT PREPARATION DES CONTRATS ET COMMANDES  
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS BLOC « E »  
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de Deux mille Dinars (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

### Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif : dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « dossier Administratif ».
- 2- D'une offre technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N°58/AT/DG/DAMP/DAM/DPCC/2019(relance)**  
**LA REALISATION DES TRAVEAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Dix (10 jours)** à partir du **25/09/2019**.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres le **06/10/2019** de **08h00** à **14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

